



**Le dispositif de concertation des Halles,
par Fabrice PIAULT,
président de l'association TAM-TAM (Paris 13^{ème})
(12/10/05)**

Accomplir : Que pensez-vous du dispositif de concertation obtenu par les associations des Halles ?

F. P. : Il a l'avantage d'ancrer, enfin, la concertation dans la durée, après une première phase certes spectaculaire, mais également brouillonne. Dans un premier temps, la Ville avait plutôt misé sur un processus d'information et de consultation. Cette fois, elle accepte une vraie logique de concertation au sens de la charte élaborée en 1996 par le ministère de l'environnement. Avec l'installation d'un comité permanent de concertation (CPC) sur le modèle de celui créé en 1997 pour la ZAC Paris rive gauche, géré par un bureau représentatif des différents acteurs, nourri par les réflexions de groupes de travail, et accompagné par un garant, la réflexion collective sur l'aménagement des Halles va pouvoir entrer dans une nouvelle dimension.

Accomplir : En quoi diffère-t-il de celui mis en place à Paris rive gauche ?

F. P. : Le dispositif adopté prévoit clairement un va-et-vient entre les discussions au sein du CPC et des échanges plus larges dans le cadre de réunions publiques. Ce n'est malheureusement pas le cas à Paris rive gauche, où le risque est grand d'une coupure de certains représentants associatifs avec la réalité des perceptions de la population locale et, du coup, d'une perte de crédibilité du CPC.

Accomplir : Quel bilan tirez-vous de la collaboration entre les associations des Halles et de PRG ?

F. P. : C'est peut-être plus à vous de répondre à cette question. A TAM-TAM, nous sommes très heureux d'avoir pu vous aider à obtenir une structure de concertation analogue à la nôtre car cela renforce la légitimité de notre propre dispositif. En outre, cette collaboration, dont nous espérons qu'elle se poursuivra, nous a beaucoup enrichis en nous mettant en contact avec une réalité différente de celle que nous connaissons dans le 13e.

Accomplir : Que pensez-vous de l'avenir de la concertation sur les grands projets urbains parisiens ?

F. P. : Avec la création du CPC des Halles, elle vient de faire un grand pas. J'ose espérer que les élus se rangent petit à petit à l'idée que la concertation n'est pas une perte de temps mais un investissement dans la qualité des aménagements qu'ils entreprennent. A nous en tout cas, tous ensemble, de le leur faire comprendre.

